

# LE TOUR DES VACHES ROUGES

Au cœur des grands espaces du Cézallier



Durée  
de 8 à 11 jours



Altitude  
625 m  
+ 1 345 m



Retrouvez le détail  
de la randonnée en ligne  
et en téléchargement



Distance  
de 135 à 181 km



Balisateur  
tête de vache rouge

Circuit balisé dans un seul sens



Difficulté  
moyenne



**Communes de départ :** Égliseneuve-d'Entraigues (Puy-de-Dôme) ou Allanche (Cantal)

**Stationnement :** Parking de la Maison des fromages AOP d'Auvergne à Égliseneuve-d'Entraigues ou place du Cézallier à Allanche

Le tour des Vaches Rouges, à réaliser en 8 ou 11 jours, est un magnifique itinéraire de randonnée situé sur les hauts plateaux préservés du Cézallier entre monts du Cantal et massif du Sancy. Chevauchant les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme au cœur du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, il dévoile des panoramas exceptionnels sur la Chaîne des Puys, le massif du Sancy et les monts du Cantal.

Entre pays des vaches salers, volcans et estives, il témoigne également du temps et de la vie des hommes dans ces montagnes du Massif central. Au fil des paisibles chemins des plateaux d'estive, on découvre villages, églises, abbayes, fontaines, lavoirs, fours à pain et un riche patrimoine vernaculaire. Le tour des Vaches Rouges est une invitation à la contemplation, à l'authenticité et à la découverte de cette terre volcanique auvergnate.

Un voyage qui a du sens !

## Départ n° 1

**Étape 1** Égliseneuve-d'Entraigues - Brion

Distance : 16 km

Durée : 5 h 15

Altitudes : 941 m / 1 277 m

Dénivelé cumulé positif : 610 m

Lieu de départ : parking de la maison des fromages AOP d'Auvergne à Égliseneuve-d'Entraigues

Ce tronçon alterne de jolis points de vue sur le massif du Sancy, les monts du Cantal et le puy de Dôme. À La Godivelle, faire une halte au lac d'En-haut, lac de cratère d'origine volcanique, et aller jusqu'au lac d'En-Bas d'origine glaciaire, fait de tourbières. Profiter du patrimoine vernaculaire croisé sur le parcours.

**Étape 2** Brion - Anzat-le-Luguet

Distance : 17 km

Durée : 5 h 15

Altitudes : 1 113 m / 1 345 m

Dénivelé cumulé positif : 405 m

Lieu de départ : Brion "Le Foirail" à Compains

À Brion, possibilité de faire un aller-retour pour admirer le point vue à 360° au sommet de la motte féodale. Cette partie d'itinéraire offre de belles vues du Forez à La Margeride et sur le Mézenc, ainsi que sur le cirque d'Artoux. Au village Le Luguet, découvrir la chapelle et profiter de la table de pique-nique.

**Étape 3** Anzat-le-Luguet - Laurie

Distance : 21 km

Durée : 6 h

Altitudes : 803 m / 1 135 m

Dénivelé cumulé positif : 721 m

Lieu de départ : parking de l'église à Anzat-le-Luguet

Ce tronçon est l'occasion d'admirer le patrimoine des villages de Besse et sa tour du XV<sup>e</sup> siècle, Leyvaux et son église couronnée d'un clocher à peigne ou encore Courteuge, où l'on

remarque le dolmen et le four à pain. Les panoramas sur les gorges et plateaux environnants sont également magnifiques. Remarque : le gîte de Laurie est situé à 1,2 km du tracé.

**Étape 4** Laurie-Peyrusse

Distance : 20,5 km

Durée : 6 h

Altitudes : 754 m / 1 134 m

Dénivelé cumulé positif : 811 m

Lieu de départ : gîte d'étape de Laurie.

Depuis le hameau de La Bastide, profitez de la vue sur la tour médiévale de Colombine implantée sur une ancienne motte féodale. Au moulin de Fournial un joli pont de pierre enjambe la Sianne. Sur le plateau, après Le Bru, on traverse les prairies pour redescendre au charmant village de Peyrusse.

**Étape 5** Peyrusse - Allanche

Distance : 12,4 km

Durée : 3 h 30

Altitudes : 942 m / 1 200 m

Dénivelé cumulé positif : 390 m

Lieu de départ : Parking à l'entrée du village sous la mairie.

Le parcours remonte à Peyrusse-le-Haut où se trouvent les vestiges d'un ancien château. Puis l'itinéraire coupe à travers les prairies pour rejoindre le col routier de la Croix de Lampres, Mailargues et Allanche ; beaux panoramas sur les monts du Cantal, le Cézallier les toits d'Allanche.

**Départ n° 2**

**Étape 6** Allanche - Marcenat

Distance : 21,5 km

Durée : 6 h 15

Altitudes : 972 m / 1 233 m

Dénivelé cumulé positif : 625 m

Lieu de départ : Parking place du Cézallier à Allanche

Le parcours invite à de nombreuses découvertes : au hameau du Bac, petit pont en pierre, four à pain, croix avec Vierge à l'enfant dans une niche murale ; l'espace naturel sensible



### 📍 Durée du circuit / variantes :

Un circuit de 135 km en 8 étapes avec 2 propositions de variantes (48,5 km et 33,5 km)

Soit 4 possibilités de parcours :

> un circuit de 135 km (étapes de 1 à 8)

> un circuit de 148 km (étapes de 1 à 8 + variante n°2 - Cantal - Vèze)

> un circuit de 167 km (étapes de 1 à 8 + variante n°1 - Puy-de-Dôme - Ardes)

> un circuit de 181 km (étapes de 1 à 8 + les 2 variantes)

### 🚗 Accès sans voiture :

La Région Rhône-Alpes-Auvergne propose son service de transport en autocar : <https://www.auvergnerrhonealpes.fr>  
Ligne 20 - Clermont-Ferrand (Gare routière) > Anzat-le-Luguet (Fontaine centre) arrivée en soirée !



← Suite du descriptif





Salers, dites vaches rouges

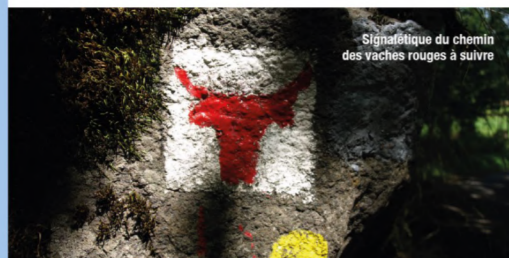
## ORGANISER SON SÉJOUR

### Portage de bagages

- Taxi Jean-Louis Lac - 04 73 71 94 44
- Allo Ludo Taxis - 06 29 41 59 24
- Sancy taxi Maryline - 06 89 56 25 94
- Alliance Ambulance Haut-Cantal - 04 71 20 47 37
- Taxi du Puy Mary - 06 83 77 12 64
- Taxi-Ambulance Delorme - 04 71 23 06 00
- Taxi Planche - 04 71 23 03 19
- Taxi Laurent Delorme - 09 63 56 82 19
- Cantal Taxi - 04 71 20 10 20
- Ambulances de la Haute-Auvergne - 04 71 20 67 29

### Hébergements

Un carnet d'adresses d'hébergements recommandés situés à environ 2 kilomètres du sentier et adaptés à l'accueil des randonneurs à la nuitée est disponible sur [www.auvergne-destination.com](http://www.auvergne-destination.com)



Signalétique du chemin des vaches rouges à suivre



La Godivelle et ses 2 lacs, le lac d'En-Haut, à 1 239 m d'altitude, circulaire, issu d'une explosion volcanique (maar), qui alimente en eau le village, et le lac d'En-Bas, lac de tourbière d'origine glaciaire, situé un peu plus bas que le précédent

# LE TOUR DES VACHES ROUGES

de 8 à 11 jours - 135 à 181 km

ITINÉRAIRE À PIED dans le Cézalier

Plateau du Cézalier



Cascade d'Entraigues



La Godivelle



Pause à la cascade de Jassy

de La Roche (éboulis basaltique - 20 min A/R) ; après le hameau du Greil, estive et buron de Marquisat.

### Étape 7 Marcenat - Montgreleix

Distance : 14,8 km

Durée : 4 h 15

Altitudes : 1 049 m / 1 273 m

Dénivelé cumulé positif : 555 m

Lieu de départ : Parking place de Castellane à Marcenat

Le parcours traverse hameaux et fermes isolées et dessert des curiosités telles que le monastère orthodoxe Znaménié à La Traverse ou encore l'imposante cascade du Saillant ! Enfin, la traversée de l'estive de Naufonts offre des panoramas sur le Chamaroux, le Sancy et les monts du Cantal.

### Étape 8 Montgreleix - Égliseneuve-d'Entraigues

Distance : 12,4 km

Durée : 3 h 30

Altitudes : 917 m / 1 246 m

Dénivelé cumulé positif : 300 m

Lieu de départ : Parking place de l'église à Montgreleix

À la croix de Saint-Roch, panorama sur le Sancy et le mont Chamaroux. Après Lavergne, un joli pont en pierre enjambe le ruisseau de la Loubanère, il marque la frontière entre Cantal et Puy-de-Dôme. Puis le chemin remonte aux maisons de Maubourg et rejoint Égliseneuve-d'Entraigues.

### Variante n°1 - Puy-de-Dôme

Aller vers Ardes-sur-Couze

Distance : 24 km

Durée : 7 h 30

Dénivelé cumulé positif = 420 m

Lieu de départ : Brion-Bas. À la cabane de Berger Transhumance (œuvre d'art "Horizons Sancy 2017") située en bordure de la route d'accès au foirail, à 30 m de son croisement avec la RD 36.

Retour sur Anzat-le-Luguet

Distance : 24,5 km

Durée : 7 h 45

Dénivelé cumulé positif = 1 130 m

Lieu de départ : village de vacances (Av. du Maréchal-Lecterc)

Des panoramas splendides alternent sur la vallée de Rentières et le rocher de l'Aigle, sur les grottes de Strougoux, la Margeride, le cirque d'Artout, le Signal du Luguet, le massif du Sancy, le puy de Dôme et la Chaîne des Puys, mais aussi du Forez à La Margeride et sur le Mézenc.

### Variante n°2 - Cantal

Aller vers Vèze puis retour sur Peyrusse en 2 étapes.

Distance : 33,5 km

Durée : 9 h 35

Dénivelé cumulé positif = 1 375 m

Cette option s'effectue en 2 étapes (Laurie - Vèze : 18,3 km en 5 h 15 et Vèze - Peyrusse : 15 km en 4 h 20) avec le village de Vèze comme point de halte.

Elle invite à la découverte de la haute vallée de la Sianne, avec, comme curiosités, la tour médiévale de Colombine, l'église romane de Molèdes, la brèche de Giniol, la chapelle de Chastres...



### CONTACTS

Adressez vos avis et commentaires à [randopdi@puy-de-dome.fr](mailto:randopdi@puy-de-dome.fr) et [tourisme@cantal.fr](mailto:tourisme@cantal.fr)

Toutes les appréciations des randonneurs intéressent les agents des départements du Cantal et du Puy-de-Dôme ; elles contribuent à la préservation des itinéraires de randonnées sur ces territoires et à l'évolution de leurs publications.

### OFFICES DE TOURISME

#### Massif du Sancy

04 73 65 20 21

[www.sancy.com](http://www.sancy.com)

#### Auvergne Pays d'Issoire

04 73 89 15 90

[www.issuire-tourisme.com](http://www.issuire-tourisme.com)

#### Hautes Terres Tourisme

04 71 20 09 47

[www.hautesterrestourisme.fr](http://www.hautesterrestourisme.fr)

#### Le Pays Gentiane

04 71 78 07 37

[www.tourisme-gentiane.com](http://www.tourisme-gentiane.com)

## LES BONS USAGES

POUR LE RESPECT DES CHEMINS ET DE L'ENVIRONNEMENT



Les chiens tenus en laisse sont autorisés dans le Puy-de-Dôme, pas dans le Cantal.

Le bivouac : durant l'heure d'été, la tente doit être montée après 20 h et démontée avant 8 h. L'emplacement du bivouac devra être situé en lisière forestière à l'exclusion des pentes, cratères et sommets des volcans ou indication contraire affichée sur le terrain. L'accord de celui qui a la jouissance ou la propriété du sol doit être sollicité.

Les feux de plein air sont possibles sur des aires spécialement aménagées. Sinon, tout feu est interdit

à moins de 200 m d'une lisière, d'un bois ou d'une forêt ou sous le régime d'un arrêté préfectoral.

L'utilisation de réchaud portatif à gaz est néanmoins tolérée, dans un cadre le plus sécurisé possible (stabilité, éloigné de matière inflammable...).

Rester sur les chemins balisés. Respecter les propriétés privées. Prévoir un sac poubelle pour mettre les déchets de pique-nique, de goûter ou autres, utiliser les contenants présents sur presque tous les parkings. Ne pas déranger la faune sauvage. Ne pas cueillir les fleurs car beaucoup d'entre elles sont protégées (même les plus ordinaires).

Plus d'infos :

